

**Arrêt de commercialisation de la spécialité  
Komboglyze 2,5 mg/1000 mg, comprimé pelliculé (saxagliptine/ chlorhydrate de metformine)  
à compter du 30 janvier 2026**

CIP : 34009 220 078 9 2 - Circuit de distribution : Ville et Hôpital

UCD : 34008 938 571 1 3 – Boite de 60 comprimés

Courbevoie, le 15 juillet 2025

Madame, Monsieur, Chère Consœur, Cher Confrère,

En accord avec l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM), le laboratoire AstraZeneca souhaite vous informer de sa décision d'arrêter la commercialisation de la spécialité **Komboglyze 2,5 mg/1000 mg, comprimé pelliculé (saxagliptine/ chlorhydrate de metformine)** indiquée chez les patients adultes atteints de diabète de type 2 pour améliorer le contrôle de la glycémie, en complément d'un régime alimentaire et d'une activité physique :

- chez les patients insuffisamment contrôlés par la metformine seule à la dose maximale tolérée,
- en association avec d'autres médicaments destinés au traitement du diabète, y compris l'insuline, lorsque ces médicaments ne permettent pas d'assurer un contrôle adéquat de la glycémie,
- chez les patients déjà traités par l'association de saxagliptine et de metformine sous forme de comprimés séparés.

Cette décision d'arrêter la commercialisation a été prise en raison de considérations commerciales. Nous tenons à vous assurer que la production de Komboglyze 2,5 mg/1000 mg, comprimé pelliculé est simplement arrêtée sans que cela ne soit lié à de nouvelles informations sur l'innocuité ou l'efficacité, ni pour des raisons portant sur la qualité du produit ou sur un défaut au niveau de la fabrication.

Un délai de 7 mois est prévu entre cette information et l'arrêt de commercialisation effectif pour vous permettre de réévaluer les besoins d'un traitement de vos patients atteints de diabète de type 2 et de leur proposer une alternative thérapeutique appropriée, en fonction de la situation clinique.

**L'arrêt de commercialisation de Komboglyze 2,5 mg/1000 mg, comprimé pelliculé sera donc effectif à compter du 30 janvier 2026 en ville et à l'hôpital.**

**En conséquence nous vous recommandons :**

- **d'informer les patients qui se présentent avec une ordonnance de Komboglyze 2,5 mg/1000 mg, comprimé pelliculé que cette spécialité ne sera plus disponible à partir du 30 janvier 2026 ;**
- **d'inciter les patients à consulter leur médecin rapidement pour la mise en place d'une alternative thérapeutique adaptée.**

Pour toute question ou demande d'information médicale complémentaire concernant cet arrêt de commercialisation ou concernant l'utilisation de KOMBOGLYZE, veuillez contacter le Service d'Information Médicale du laboratoire AstraZeneca :

- Par téléphone au N° Vert : 0800 089 244
- Via notre portail en ligne à l'adresse [www.contactazmedical.astrazeneca.com](http://www.contactazmedical.astrazeneca.com)
- Par courriel à [InformationMedicale.AZFrance@astrazeneca.com](mailto:InformationMedicale.AZFrance@astrazeneca.com)

L'ensemble des pharmaciens d'officine et hospitaliers, des médecins généralistes et des endocrinologues/diabétologues ont reçu cette information.

**Rappel concernant la déclaration des effets indésirables**

Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament auprès de votre Centre Régional de Pharmacovigilance ou sur <https://signalement.social-sante.gouv.fr/> .  
Pour plus d'information sur les médicaments, consultez [ansm.sante.fr](http://ansm.sante.fr) ou [base-donneespublique.medicaments.gouv.fr](http://base-donneespublique.medicaments.gouv.fr).

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Cher Consœur, Cher Confrère, en l'expression de nos salutations distinguées.

**Anne-Céline RICHARD**

Directeur du Pôle pharmaceutique  
Pharmacien Responsable  
N° d'Inscription à l'Ordre 142092 B

*Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à AstraZeneca France, société appartenant au groupe AstraZeneca.*

*Les informations recueillies ont notamment pour finalité de nous permettre de gérer nos relations dans le cadre d'opérations promotionnelles ou non promotionnelles.*

*AstraZeneca a désigné un délégué à la protection des données (« DPO ») que vous pouvez contacter par courrier électronique à [privacy@astrazeneca.com](mailto:privacy@astrazeneca.com), ou par courrier postal à Chief Privacy Officer, AstraZeneca, Academy House, 136 Hills Road, Cambridge CB2 8PA, en cas de questions.*

*Conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données personnelles ou une limitation du traitement. Vous pouvez exercer les droits énoncés ci-dessous et vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à : <http://subjectrequest.astrazeneca.com> .*

*Pour de plus amples informations sur l'utilisation et la conservation de vos données à caractère personnel, nous vous invitons à prendre connaissance de la version complète de notre notice d'information relative à la protection des données personnelles disponible sur le site Internet suivant : <https://www.globalprivacy.astrazeneca.com/fr>.*